



SOLIDAIRE AVEC LES PERSONNES FRAGILISEES PAR LA CRISE, LA FONDATION D'ENTREPRISE GRAND OUEST DEBLOQUE UNE ENVELOPPE EXCEPTIONNELLE DE 150 000 EUROS

Dans ce contexte de crise sanitaire, la Fondation d'entreprise Grand Ouest soutient les associations et chercheurs situés dans le Grand Ouest* qui se mobilisent et innovent pour accompagner les personnes les plus fragilisées. Cet appel à projets exceptionnel, doté d'une enveloppe de 150 000 euros, a pour objectif d'aider ces différents acteurs à concrétiser leurs projets dans cette période particulière. Les candidatures sont à déposer du 1er octobre au 30 novembre 2020 sur le site internet de la Fondation Grand Ouest.

Les projets sélectionnés peuvent concerner les périmètres suivants : re-sociabiliser des personnes vulnérables et les sortir de l'isolement par le biais de projets citoyens, culturels ; apporter des solutions innovantes afin de répondre à une situation d'urgence.

Cette subvention vient compléter l'enveloppe annuelle allouée par la Fondation Grand Ouest en 2020, qui pour rappel est de 800 000 euros et concerne des projets en rapport avec les territoires « Solidaire », « Maritime », « Recherche » et « Culture ».

« Après « la mobilisation générale », la Fondation Grand Ouest intensifie son soutien auprès des associations et des chercheurs dont l'objectif est de trouver des solutions pour les personnes les plus fragiles, ou tout simplement ré-enchanter leur quotidien, par exemple par des initiatives culturelles. De nombreuses actions de solidarité ont été menées au cœur de la crise et ont cessé depuis. Il s'agit, pour la Fondation Grand Ouest, de donner un coup de pouce supplémentaire aux associations et chercheurs qui œuvrent encore aujourd'hui auprès de ces publics en difficulté. » explique Nathalie LE MEUR, Présidente de la Fondation Grand Ouest.

Modalités de candidature

Toutes les associations et les chercheurs des établissements publics du Grand Ouest peuvent candidater du 1er octobre au 31 novembre 2020 en déposant un dossier de présentation du projet sur le site : <https://www.fondation-bpgo.fr/>. Les associations peuvent soumettre leur candidature sur l'espace « Territoire solidaire ». Quant aux chercheurs, ils peuvent envoyer leurs dossiers sur l'espace « Territoire recherche » du site, avec la mention « Opération RESONANCES SOLIDAIRES » dans le nom du projet.

* Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire Atlantique, Maine et Loire, Manche, Mayenne, Morbihan, Orne, Sarthe, Vendée.